

le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

Est-il permis de faire la guerre en temps de pandémie?

Brève et grinçante synthèse des perturbations du monde actuel.

Les populations d'Europe occidentale découvrent aujourd'hui ce qu'ont vécu les habitants de Berlin-Est en 1961, qui, en l'espace de quelques mois et sans y être préparés, s'étaient soudain retrouvés prisonniers d'un système politique qui avait pris un virage totalitaire par crainte de perdre le contrôle de la situation. Les archives montrent de nombreuses photos de ces visages incrédules, soudain coincés du mauvais côté du Mur, qui ne réalisaient pas encore que leur liberté ne leur serait rendue que vingt-huit ans plus tard. (Mais on sait aussi que la République démocratique allemande a pu compter sur de nombreux citoyens satisfaits de ce régime protecteur, prompts à dénoncer leurs voisins ou à s'engager dans la Volkspolizei pour neutraliser les esprits trop épris de liberté.)

En Suisse, l'Abeitsgruppenführer Martin Ackermann, chef de la junte scientifique qui a pris le pouvoir depuis le départ du regretté Daniel Koch, vient de nous faire savoir avec morgue qu'il ne nous autorisera pas à retrouver la moindre parcelle de liberté au cours de ces prochains mois. Ses propos seront sans doute confirmés d'ici quelques jours par son porte-parole Alain Berset. Mais ici aussi, une partie de la population applaudit et se répand en propos vindicatifs contre les dangereux ennemis du peuple qui – ah les scélérats! – réclament de vivre normalement et librement.

Pour couronner le tout, pendant que les masses populaires s'écharpent en comparant les tests et les vaccins, on assiste de par le monde à des manœuvres militaires d'une certaine envergure, qui rendent possible (pas certain, mais possible) l'éclatement d'un conflit armé impliquant plusieurs grandes puissances.

La Chine est accusée par les Etats-Unis de concentrer ses forces maritimes autour de Taïwan et des Philippines. Plus près de nous, la Russie mobilise actuellement de nombreuses troupes à proximité de la frontière ukrainienne, en réponse à des manœuvres similaires menées en Ukraine et à une résurgence des provocations et des affrontements dans le Donbass. Beaucoup de gens, dans le camp pro-russe comme dans le camp pro-occidental, s'attendent à ce qu'un conflit avec la Russie éclate dans cette région – sans savoir s'il resterait régional ou si les Etats-Unis réussiraient à y impliquer des forces de l'OTAN. En Occident, personne ne semble vraiment vouloir éviter un tel conflit et personne ne se soucie du sort des populations concernées – après tout, dans l'Est de l'Ukraine, il n'y a que des Russes, n'est-ce pas? Ah non, pardon, il ne faut pas dire ça, ce sont des Ukrainiens...

Mais enfin, bon, les Ukrainiens et les Russes, c'est kif kif, non? Ah non, pardon, il ne faut pas parler comme Poutine...

Des menaces militaires, ce n'est pas la première fois qu'il y en a. Mais aujourd'hui, les populations occidentales, dirigeants compris, sont dans un état extrême de panique et de désorientation face à la crise sanitaire. L'agressivité est à son comble. Le fantasme d'un monde nouveau hante les esprits, au point de rendre moins effrayantes les destructions liées à la guerre. L'équilibre mental des uns et des autres est devenu plus fragile, et la poudre plus explosive.

Des questions nous préoccupent: est-ce que l'OMS du docteur Ghebreyesus et la Task Force du professeur

Ackermann nous autorisent à faire la guerre en temps de pandémie? N'est-ce pas une activité à risque qu'il faudrait interdire pour au moins trois mois? Et si une guerre éclatait malgré tout, à quoi ressemblerait-elle? Les soldats et les civils continueraient-ils à respecter les gestes barrières, ou bien la lutte pour leur survie leur ferait-elle oublier complètement le virus?

Dans ce dernier cas, on courrait un risque: celui de découvrir ensuite que ça n'a rien changé. A Moutier, récemment, c'est la liesse populaire qui a amené la population à oublier le virus et à se réunir en masse. Les autorités admettent aujourd'hui qu'il n'y a eu aucune hausse des contaminations.

Pollux

Langage épïcène, pouah!

Pour ceux qui ne l'ont pas vu passer sur les réseaux sociaux, nous ne résistons pas au plaisir de publier dans son intégralité la chronique roborative de Jean-François Revel de l'Académie française, présente dans le recueil d'éditoriaux *Fin du siècle des ombres* (1999, Fayard). Ce texte est particulièrement d'actualité en cette période trouble où le

féminisme militant cherche à imposer, à tous les niveaux, l'abominable écriture inclusive.

Le sexe des mots

Byzance tomba aux mains des Turcs tout en discutant du sexe des anges.

Le français achèvera de se décomposer dans l'illettrisme

Bricole

Hystérie

Deux jours avant l'évacuation de la zone à défendre (ZAD) du Mormont, dont les occupants s'opposaient à l'extension d'une carrière par le cimentier Holcim, une centaine de militantes dénudées s'en sont prises aux barrières d'accès à la carrière, afin, disaient-elles, de «libérer nos corps et la Terre du béton patriarcal et son monde»¹.

Je suis toujours émerveillée de l'imagination dont font preuve les féministes modernes lorsqu'il s'agit de dénoncer l'intolérable domination de l'homme sur la femme. Tout est patriarcal pour elles.

J'avoue toutefois ne pas très bien saisir ce qu'est un béton patriarcal. Je risque néanmoins une hypothèse: bétonneur – ou cimentier – étant un métier plutôt réservé aux hommes dans notre société patriarcale, il convient, dans l'esprit de nos militantes zadistes quelque peu exhibitionnistes, de dénoncer une injustice criante à l'égard des innombrables femmes qui rêvent de faire carrière dans cette spécialité. Déjà qu'elles ont de la peine à se faire embaucher comme démenageuses...

¹20 minutes du mardi 30 mars.

M.P.

Bricole

Bonne nouvelle

Mlle Greta Thunberg, «figure de la lutte contre le changement climatique», comme disent les gens de presse, avait plus ou moins sombré dans l'oubli avec l'arrivée du coronavirus, qui, comme chacun sait, se soucie peu d'écologie. Elle tente de refaire surface. Elle a frappé un grand coup en annonçant qu'elle ne participerait pas à la COP 26 (vingt-sixième conférence annuelle de l'ONU sur le climat), qui doit se tenir à Glasgow cet automne, «en raison des inégalités d'accès aux vaccins entre pays riches et pauvres»¹.

Toutefois, dans sa grande mansuétude, elle a précisé qu'elle reverrait sa position si la situation s'améliorait. «Bien sûr, j'adorerais participer à la COP26, mais seulement si tout le monde est à pied d'égalité», aurait-elle *twitté*.

Pour l'instant, personne ne semble s'être laissé impressionner par la menace de la péronnelle.

Quelle bonne nouvelle!

1

<https://www.20min.ch/fr/story/acces-inegaux-aux-vaccins-greta-thunberg-veut-renoncer-a-la-cop26-281608141172>.

M.P.

pendant que nous discutons du sexe des mots.

La querelle actuelle découle de ce fait très simple qu'il n'existe pas en français de genre neutre comme en possèdent le grec, le latin et l'allemand. D'où ce résultat que, chez nous, quantité de noms, de fonctions, métiers et titres, sémantiquement neutres, sont grammaticalement féminins ou masculins. Leur genre n'a rien à voir avec le sexe de la personne qu'ils concernent, laquelle peut être un homme.

Homme, d'ailleurs, s'emploie tantôt en valeur neutre, quand il signifie l'espèce humaine, tantôt en valeur masculine quand il désigne le mâle. Confondre les deux relève d'une incompétence qui condamne à l'embrouillamini sur la féminisation du vocabulaire. Un humain de sexe masculin peut fort bien être une recrue, une vedette, une canaille, une fripouille ou une andouille.

De sexe féminin, il lui arrive d'être un mannequin, un tyran ou un génie. Le respect de la personne humaine est-il réservé aux femmes, et celui des droits de l'homme aux hommes??

Absurde!

Ces féminins et masculins sont purement grammaticaux, nullement sexuels.

Certains mots sont précédés d'articles féminins ou masculins sans que ces genres impliquent que les qualités, charges ou talents correspondants appartiennent à un sexe plutôt qu'à l'autre. On dit: «Madame de Sévigné est un grand écrivain» et «Rémy de Goumont est une plume brillante». On dit le garde des Sceaux, même quand c'est une femme, et la sentinelle, qui est presque toujours un homme.

Tous ces termes sont, je le répète, sémantiquement neutres. Accoler à un substantif un article d'un genre opposé au sien ne le fait pas changer de sexe. Ce n'est qu'une banale faute d'accord.

Certains substantifs se féminisent tout naturellement: une pianiste, avocate, chanteuse, directrice, actrice, papesse, doctoresse. Mais une dame ministresse, proviseuse, médecine, gardienne des Sceaux, officière ou commandeuse de la Légion d'Honneur contrevient soit à la clarté, soit à l'esthétique, sans que remarquer cet inconvénient puisse être imputé à l'antiféminisme. Un ambassadeur est un ambassadeur, même quand c'est une femme. Il est aussi une excellence, même quand c'est

un homme. L'usage est le maître suprême.

Une langue bouge de par le mariage de la logique et du tâtonnement, qu'accompagne en sourdine une mélodie originale. Le tout est fruit de la lenteur des siècles, non de l'opportunisme des politiques. L'Etat n'a aucune légitimité pour décider du vocabulaire et de la grammaire. Il tombe en outre dans l'abus de pouvoir quand il utilise l'école publique pour imposer ses oukases langagiers à toute une jeunesse.

J'ai entendu objecter: «Vaugelas, au XVII^e siècle, n'a-t-il pas édicté des normes dans ses remarques sur la langue française??». Certes. Mais Vaugelas n'était pas ministre. Ce n'était qu'un auteur, dont chacun était libre de suivre ou non les avis. Il n'avait pas les moyens d'imposer ses lubies aux enfants. Il n'était pas Richelieu, lequel n'a jamais

tranché personnellement de questions de langues.

Si notre gouvernement veut servir le français, il ferait mieux de veiller d'abord à ce qu'on l'enseigne en classe, ensuite à ce que l'audiovisuel public, placé sous sa coupe, n'accumule pas à longueur de soirées les faux sens, solécismes, impropriétés, barbarismes et cuirs qui, pénétrant dans le crâne des gosses, achèvent de rendre impossible la tâche des enseignants. La société française a progressé vers l'égalité des sexes dans tous les métiers, sauf le métier politique. Les coupables de cette honte croient s'amnistier (ils en ont l'habitude) en torturant la grammaire.

Ils ont trouvé le sésame démagogique de cette opération magique: faire avancer le féminin faute d'avoir fait avancer les femmes.

<https://chezrevel.net/le-sexe-des-mots/>



Bricole

Vote précoce

C'est bien connu: les adolescents ont des choses à nous dire, des avis pertinents à exprimer. Ils savent tout mieux que tout le monde, notamment en matière de climat et d'environnement. Pourtant, ils sont privés, dans nos démocraties encroûtées, du droit de faire entendre leur voix. Quel scandale!

Aussi la question de l'âge du droit de vote revient-elle constamment sur le tapis.

En mai 2017, le canton de Glaris a abaissé cet âge de 18 à 16 ans. Le Conseil national et la commission des institutions politiques du Conseil des Etats sont favorables à cette solution. Le vent souffle aussi dans ce sens dans le canton de Vaud, mais pas, en revanche, dans le canton de Neuchâtel, où les citoyens ont largement rejeté le projet en février 2020.

C'est dire que le sujet ne fait pas l'unanimité et qu'il faudra encore du temps pour que tous les adolescents de 16 et 17 ans puissent jouir du droit de vote – pas de celui d'éligibilité; pour ça, ils sont trop petits – aux échelons communal, cantonal et fédéral.

Voilà qui est très regrettable pour les démagogues qui, sous couleur de se mettre à l'écoute de la jeunesse, cherchent simplement à élargir leur électorat.

M.P.

Bricole

Galimatias

Une classe d'école privée vaudoise a simulé pendant trois jours l'exploitation d'une base spatiale sur Mars¹, dans le but d'approfondir les mathématiques, la physique, la botanique et les sciences humaines. Pourquoi pas? Ce doit être amusant.

Ce qui l'est moins, c'est le commentaire du directeur de l'école: «Notre volonté est de proposer une pédagogie opérative où les connaissances disciplinaires s'incarnent dans l'agir.»

En somme, ce pédant nous explique qu'il s'agit de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises pendant les cours.

Mais pourquoi dire simplement ce qui peut s'incarner dans le jargon pédagogique?

¹20 minutes du 19 mars.

M.P.

Julian Assange

J'ai rencontré l'autre jour un homme qui n'avait jamais entendu parler de Julian Assange. C'est étonnant comme notre mémoire a cette faculté d'oublier les persécutions subies par les autres. Je ne vais pas faire aux lecteurs du *Pamphlet* l'affront de leur rappeler qui est Julian Assange. Des pages entières lui sont consacrées sur Wikipedia qui rappellent son enfance, son œuvre, les accusations dont il est encore l'objet, son séjour à l'ambassade équatorienne et son incarcération à la prison de haute sécurité de Belmarsh depuis le 11 avril 2019, à la suite d'une condamnation à cinquante semaines de prison pour non-respect des conditions de sa libération conditionnelle.

Voilà donc **deux ans** que Julian Assange croupit en prison et peut craindre d'être livré aux Etats-Unis, qui le réclament pour lui infliger la peine de mort ou cent septante-cinq ans d'incarcération pour *espionnage*, alors même qu'il exerçait son métier de journaliste.

Sans doute a-t-il livré au public des documents que le Département de la défense aurait vivement souhaité garder secrets: on a pu

prendre connaissance de plusieurs crimes de guerre commis par les troupes américaines en Irak et en Afghanistan, d'assassinats de populations civiles, du meurtre de personnes désarmées en train de se rendre et autres saloperies dont sont coutumières les troupes d'occupation en territoire ennemi.

J'observe que ces crimes sont généralement reprochés aux vaincus, et qu'on met sur pied à grands frais des tribunaux spéciaux pour les instruire et punir les coupables, comme à Nuremberg, mais que les viols, exactions, pillages et meurtres commis par les troupes américaines en 1945 en Allemagne ont été pudiquement passés sous silence.

De même, on n'a jamais traduit en justice les responsables du largage des bombes atomiques sur le Japon ni des bombes incendiaires sur Dresde, ni des gaz défoliants au Vietnam, ni des bombardements sur la Serbie.

Aujourd'hui, le silence des journalistes du monde entier sur le sort de Julian Assange est assourdissant. Et peu de gens s'inquiètent de l'incarcération de M. Hervé Ryssen, en

France, ou de la chanteuse Alison Chabloz, en Angleterre, pour délit d'opinion, ni des réquisitions du Ministère public réclamant des années de prison ferme pour M. Alain Soral, ou Vincent Reynouard, également visés pour leurs opinions, leurs écrits ou leurs vidéos.

En revanche, les media ne cessent de vanter les hauts faits de M. Alexeï Navalny, opposant infatigable de M. Poutine, condamné à de nombreuses reprises pour des manifestations non autorisées, mais aussi pour de nombreux *détournements de fonds* dans l'affaire Kirovlex, dans l'affaire Yves Rocher et dans l'affaire du Fonds anti-corruption.

Les Etats-Unis et la Communauté européenne exigent la libération de M. Navalny, qui serait la victime de *procès politiques*. Et les journalistes incarcérés dans le reste du monde, y compris dans nos Etats signataires de la Déclaration universelle des droits de l'homme garantissant la liberté d'opinion et d'expression, pour avoir diffusé des avis non conformes à la bienpensance de notre époque, ils ne seraient pas les victimes de *procès politiques*?

On me rétorque généralement: «Ce que disent ces journalistes, cela ne peut être

qualifié d'*opinion* ni, pour M. Assange, qualifié d'exercice de la libre expression du journaliste, ce sont des *délits*.»

Ce sont devenu des *délits* dès qu'on a convenu de qualifier ainsi des opinions qui déplaisent à cette nébuleuse qu'Hannibal dans *Rivarol* appelle *l'Arc en ciel*: un conglomerat d'opinions et de termes **convenables**, susceptibles de ne choquer personne ni de stigmatiser des minorités à raison de leur race, ethnie, et maintenant même, depuis le 1^{er} juillet 2020¹, de leur orientation sexuelle.

L'article 261^{bis} du Code pénal n'a pas, pour l'instant, qualifié de *délict* les plaisanteries sur les Belges, les Ecossais, les blondes, les bègues ou les nains, mais on sent que ça ne saurait tarder. Les minorités sont sacrées. Les Genevois ont même accordé récemment le droit de vote aux personnes sous curatelle générale *privées de discernement*!

Mais, à l'époque de Staline, tous les avis dissidents étaient aussi considérés comme des délits et réprimés comme tels. Les généticiens qui mettaient en doute les travaux de Lysenko étaient rapidement éliminés.

La constatation qu'une opinion est devenue un délit n'est pas la démonstration que

Bricole

Mépris

Je ne sais pas pourquoi certaines femmes politiques veulent augmenter à tout prix les effectifs féminins de l'armée suisse, alors que cela ne semble correspondre à aucun besoin. Mais cette tendance existe et s'accompagne d'idées plus ou moins farfelues quant aux moyens d'attirer les femmes dans les bras du dieu Mars.

La conseillère nationale argovienne Marianne Binder (Le Centre, ex-PDC) est d'avis que l'intérêt des femmes suisses pour l'armée serait grandement stimulé si les tenues de sortie de ces dames étaient embellies¹.

On fera remarquer d'abord que la tenue de sortie des femmes de l'armée, très classique, est parfaitement adéquate. Encore faut-il qu'elle soit bien portée: elle sera forcément plus élégante sur une femme «bien fichue» que sur une femme moins favorisée par la nature. C'est bien triste, mais on n'y peut rien et c'est un constat qui s'applique aussi aux messieurs.

D'autre part, considérer que l'intérêt qu'elles portent à la défense nationale et à la vie militaire dépend d'une affaire de chiffons revient à traiter les femmes suisses d'écervelées incapables d'un choix raisonné.

Ce n'est pas sexiste – Mme Binder récuse tout soupçon de sexisme –, c'est simplement injurieux.

¹20 minute du 17 mars.

M.P.

Ne dites pas...

Ne dites pas: «La question que pose l'éventuelle introduction d'un passeport vaccinal en matière d'égalité des droits est vite répondue: il y aura discrimination.» Dites: «La question que pose l'éventuelle introduction d'un passeport vaccinal en matière d'égalité des droits est vite résolue: il y aura discrimination.»

La formulation erronée, issue d'une vidéo d'un «influenceur» maintes fois parodiée, tend à passer dans le langage courant, comme le «à l'insu de son plein gré» déjà mentionné dans cette rubrique.

Les mots anglais sont déjà omniprésents dans les articles de presse et les annonces publicitaires. Il n'est vraiment pas nécessaire d'y ajouter des tournures qui, pour être correctes dans la langue d'Albion, n'en sont pas moins des solécismes en français.

Il faut être à la fois snob et ignorant pour y recourir.

Le pinailleux

l'opinion est fausse. Comme il est juste et raisonnable de s'asseoir sur la plage déserte de Cagnes-sur-Mer sans masque, quand bien même un prononcé préfectoral imbécile rend cette liberté punissable de 135 € d'amende.

Julian Assange a rendu publics des documents qui ne lui avaient pas été confiés² et qu'il n'a pas volés mais qui lui ont été transmis par des

sources qu'il n'a pas à trahir. Il a fait usage de la liberté de la presse garantie par le premier amendement de la Constitution américaine. Les poursuites à son encontre sont injustifiées et la Suisse s'honorerait de lui offrir l'asile politique.

¹ RO 2020 1609

² Contrairement au cas d'Edward Snowden, qui était, lui, agent de la CIA.

Claude Paschoud

Covid, un exemple concret

Difficile ces derniers temps de ne pas parler de notre copine la grippe chinoise tant elle est omniprésente. J'étais il y a quelques jours sur la terrasse d'un bistrot en train de prendre une bière avec un camarade qui se trouve être aide entraîneur dans une équipe de football professionnel. Et il me racontait l'arrivée d'un nouveau joueur dans son équipe qui avait provoqué la contagion de tous les joueurs, de toute l'équipe technique et d'une bonne part des adversaires contre lesquels ils avaient joué, alors qu'il ne présentait aucun symptôme et des tests PCR négatifs.

Or le problème n'est pas seulement qu'il semble y avoir certains individus qui pourraient être beaucoup plus contagieux que la moyenne, sinon qu'en plus de cela, les tests PCR paraissent ne détecter la maladie que bien après que cette dernière s'est répandue. En effet, mon ami m'expliquait que les tests qui lui étaient faits régulièrement ne devinrent positifs que plusieurs jours après qu'il eût perdu le goût et l'odorat, symptômes aussi désagréables qu'emblématiques du coronavirus.

Il ne s'agit bien sûr que d'un exemple, mais, en admettant que les millions de tests qui sont imposés à la population ne nous fournissent pas une information fiable, pourquoi les faire? Nous n'avons finalement que deux options: soit enfermer toute la population jusqu'à ce que l'industrie pharmaceutique découvre un remède

efficace, et donc cher, soit prendre les précautions nécessaires pour les personnes les plus vulnérables, et laisser les autres tomber malades afin d'atteindre la fameuse immunité collective qui marquera la fin du problème.

Michel Paschoud

Le principe de précaution à géométrie variable

Dans un Etat de droit – dont se réclament tous les beaux parleurs biberonnés aux «valeurs démocratiques», sauf lorsqu'il s'agit de s'ébaubir devant les actes de désobéissance civile de jeunes crétins militant pour des causes «progressistes» –, les restrictions aux libertés fondamentales garanties par la Constitution ne peuvent être admises qu'à la condition qu'elles respectent le principe de la proportionnalité. Celui-ci suppose que les mesures prises ou envisagées reposent sur un intérêt public prépondérant, qu'elles soient aptes à atteindre le but qu'elles visent, qu'elles soient nécessaires à cela et qu'il n'existe pas de possibilité d'y parvenir par des moyens moins incisifs.

Cela fait de nombreuses décennies déjà que les autorités et les politiciens – trop souvent suivis par les tribunaux – estiment ce principe respecté, dès lors que les nombreuses idées germant dans leurs cerveaux féconds représentent en tant que telles des intérêts publics prépondérants, ainsi que les seuls remèdes aux maux qu'ils entendent combattre.

Déjà ramené à pas grand-chose, le principe de la proportionnalité a été quasiment réduit à néant depuis qu'on lui oppose le principe de précaution.

Bricole

Faut-il faire voter Bébé?

Le député PDC zougais Michael Felber «souhaite que les voix des bambins soient plus et mieux prises en compte dans les décisions politiques»¹.

Il propose donc que les enfants de son canton bénéficient du droit de vote à l'échelon communal et cantonal dès leur naissance, par parents interposés et à condition que ceux-ci jouissent des droits civiques. Papa et maman recevraient chacun une demi-voix par enfant.

Je ne sais pas au juste comment les choses se passeraient concrètement, n'ayant trouvé nulle part le mode d'emploi de ce nouveau joujou démocratique.

Une chose est sûre: les parents voteraient selon leurs propres convictions et non celles d'enfants incapables de comprendre les enjeux d'un scrutin ou d'apprécier les merveilleuses qualités de tel ou tel candidat aux élections, celles en particulier de M. Michael Felber.

A moins qu'il ne se moque du monde, le député PDC se fait donc des illusions en s'imaginant que sa proposition «garantira une plus grande justice générationnelle dans le processus démocratique».

Il y a des jours où je me demande si la déesse Démocratie ne ramollit pas le cerveau de ses adorateurs.

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/les-parents-pourraient-voter-pour-leur-enfants-des-la-naissance-252662829585>.

Ce dernier permet d'interdire, de prescrire et de taxer au nom de biens potentiellement supérieurs qu'il s'agit de préserver à *tout prix*. Le risque, même très hypothétique, qu'il leur soit porté atteinte suffit à justifier les mesures les plus drastiques, sans autre examen. Jusqu'il y a peu, c'est en matière d'écologie, avec, en tête de liste, la lutte contre le réel ou supposé réchauffement climatique, que ce principe a le plus souvent été brandi, afin de couper court à toute opposition, à tout questionnement. Dans ce contexte, rappeler l'existence du principe de la proportionnalité fait de vous au mieux un *égoïste* individualiste, au pire un *néga-tionniste*; souvent un *complotiste*.

Puis est arrivé le Covid. Dans un premier temps, rares ont été ceux qui ont remis en cause les mesures qui ont été prises, qui se sont interrogés sur la proportionnalité du confinement. Je n'en faisais en tout cas pas partie, ayant en mémoire les images (réelles?) vues sur les réseaux sociaux quelques semaines auparavant: des cadavres dans les rues et des Etats qui construisent en urgence des hôpitaux de fortune.

Assez rapidement toutefois, il s'est avéré que le virus n'était ni aussi dangereux ni aussi mortel que ce qu'on imaginait.

Les hôpitaux helvétiques n'ont jamais été saturés, les morts sont peu nombreux, la plupart des «malades» ne le sont en réalité pas, ceux qui le sont connaissent rarement de graves complications. Malgré cela, le principe de précaution continue à prévaloir: les cas pourraient à nouveaux augmenter, les variants sont peut-être plus contagieux et plus dangereux, des cas de «Covid long» ont été repérés; il ne faut surtout pas baisser la garde. Mais les gens en ont marre, y compris parmi ceux qui, habituellement, sont de chauds partisans du principe de précaution: c'est une chose que de voter en faveur de taxes touchant avant tout les autres, d'appeler à l'augmentation des pistes cyclables quand on n'a pas besoin de voiture, de militer pour des panneaux solaires et des éoliennes sur le toit et dans le champ du voisin; c'en est une autre d'accepter sans broncher de voir ses propres libertés restreintes. C'est ainsi que des individus généralement tout ce qu'il y a de politiquement corrects viennent grossir, à leur propre stupéfaction, les rangs des *égoïstes*, des *néga-tionnistes* et des *complotistes*.

La nouvelle marotte des autorités et des experts de tous les Etats est la vaccination de masse, qui, selon eux, est l'unique moyen de mettre fin à

la crise. Là, curieusement, il n'est plus question de principe de précaution. Alors qu'on ne sait probablement rien de l'efficacité des vaccins (j'aimerais bien, à cet égard, qu'on m'explique comment on peut affirmer, avant sa mise sur le marché, qu'un vaccin contre un virus qu'on ne connaissait pas il y a un an est efficace à 98% – ou 63% ou même 59,437%), on enjoint à la population d'y recourir. On balaie d'un revers de main les craintes quant aux effets secondaires, car on ne peut établir avec certitude que les problèmes rencontrés ont un lien de causalité adéquate avec la vaccination. Quant aux effets secondaires graves identifiés comme tels, ils sont rares (tout comme les morts du Covid, mais ça n'est apparemment pas la même chose). Et c'est ainsi que, subitement, c'est le fait d'invoquer le principe de précaution qui vous vaut le qualificatif infâmant de *complotiste*.

Mais, à part ça, on ne nous prend pas pour des c...

Iratus

Bricole

Les jeunes se plaignent

On apprend, dans un article de *20 minutes* consacré à une étude menée par Microsoft sur 1004 personnes en Suisse¹, que «la jeune génération est plus susceptible de déclarer avoir des problèmes de bien-être et de santé mentale. Elle déclare également avoir des difficultés à se sentir engagée ou excitée par le travail, à avoir son mot à dire dans les réunions et à apporter de nouvelles idées.»

Nous pourrions donner quelques pistes pour expliquer cet état de fait. Tout d'abord, le faible niveau de compétence acquis durant la scolarité, grâce aux

nombreuses réformes scolaires de l'élève au centre, pourrait expliquer pourquoi les jeunes adultes ne sont pas trop pris au sérieux par leurs aînés.

Pour ce qui est du niveau «d'excitation» provoqué par le travail, il dépendra de la motivation de chacun, et de l'adéquation des attentes avec la réalité. Je peux bien croire que celui qui se voyait devenir une star du rock ou un youtubeur à succès peine à s'extasier au moment de réaliser un métier comme celui d'employé de bureau ou de maçon, mais c'est un tort. Et la faute en revient à l'individu lui-même et dans une moindre mesure à ceux qui lui ont laissé

croire que tout était possible si on le voulait très fort.

Conclusion: parents, limitez l'usage des téléphones et parlez avec vos enfants. Vous pourrez ainsi leur expliquer comment fonctionne le monde et qu'il y a de grandes satisfactions à réaliser un travail bien fait, même sans le publier sur Instagram.

1

<https://www.20min.ch/fr/story/le-teletravail-entre-productivite-fatigue-et-problemes-de-bien-etre-101951933190>

Xavier Savigny

Au courrier

*Chers amis du Pamphlet,
Chère Mariette,*

N'étant membre d'aucun parti, fondant mes opinions avec une intelligence moyenne, j'ai voté oui à l'initiative concernant l'interdiction de se dissimuler le visage.

Je n'ai donc pas suivi l'avis émis dans le Pamphlet n° 502 par Mariette. Je souscris volontiers à l'argument du fédéralisme et suis tout aussi agacé par la mode crétine du vivre ensemble.

A mes yeux et mes oreilles, nous vivons une période tout à fait nouvelle dans notre histoire. Cette affaire des signes islamistes portés ostensiblement et de façon provocante est une façon

«pacifiste» de mener une guerre larvée ou souterraine. Elle excite, c'est bien vrai, plusieurs de nos concitoyens, qu'ils soient de l'UDC ou pas, d'ailleurs.

Ne rien faire contre cela risque bien d'excéder les gens à un tel point que la confrontation a bien des chances de passer dans la violence. Probablement que cette initiative n'est pas la meilleure réponse, mais elle reste quand même assez claire. J'admets aussi que la pleutrerie de nos autorités face aux provocations et à la nécessité de contrôler qui vient sur notre territoire contribue largement à pousser ces gens à la confrontation. Celle-ci ne se traduit pas seulement par des bouts de tissus, mais aussi par des contestations à l'école (provoquer une autocensure des enseignants, pratique du sport), en entreprise (la prière, les problèmes induits par le ramadan, etc.).

J'ai ainsi pensé que mon propos pouvait s'accompagner du livre de Pierre-André Taguieff sur le sujet¹, que je vous offre. J'aurais aussi pu vous adresser l'excellent livre «Le Projet» d'Alexandre Del Valle et Emmanuel Razavi², qui décrit les stratégies d'infiltration qu'ici, hélas, la gauche soutient.

Voyez-vous, je travaille souvent dans des pays de l'autre côté de la Méditerranée, je côtoie ces gens qui ne sont de loin pas tous des excités, je pense ne pas être dans l'erreur en imaginant le pire pour nos sociétés.

Au plaisir de vous revoir, meilleures salutations amicales.

François Villard

¹ *Liaisons dangereuses – islamo-nazisme, islamo-gauchisme*, Hermann Editeurs, Paris 2021 (ndlr).

² Ed. L'artilleur, Paris 2019 (ndlr).

Le Pamphlet

Case postale 998, 1001 Lausanne

Courriel: courrier@pamphlet.ch

CCP: 10-25925-4

Directeur de publication: Michel Paschoud

ISSN 1013-5057